

Pays de la Loire, Sarthe
Luché-Pringé
le Grand-Auneau

Ferme du Grand-Auneau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72000925
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2005
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Précision sur la dénomination : du Grand-Auneau
Parties constituantes non étudiées : dépendance

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1811, H1, 30 ; 1846. F2 241 à 245 ; 1984. F2 71 à 74

Historique

Le lieu et métairie du Grand Auneau dépend du domaine de Mervé. En 1694, la métairie est exploitée à ferme par René Panchèvre. Elle est estimée 6300 livres pour 300 livres de revenus annuels. Elle se compose d'un logement avec une chambre à cheminée, une chambre sans cheminée et une boulangerie, une grange, une étable et des toits à porcs. Les couvertures sont d'ardoises, de tuiles et de bardeaux, à l'exception des toits en porcs couverts de bourre. Il semble que les tuiles soient chaulées. Outre un jardin d'un demi-journal, il y a 71 journaux de terre et 17 journaux de pâture, 2 journaux de parc et 12 journées de faucheurs en pré. En 1793-94, le lieu du grand Auneau est vendu comme bien national : il appartenait à Benjamin Lamotte Mervé et il était loué à la veuve René Lespine pour 400 livres. Les bâtiments consistaient en un premier corps de bâtiment composé de deux chambres à feu dont une sert de boulangerie grenier sur le tout couvert d'ardoise. Un second bâtiment servant de grange et d'étable aux bœufs, grenier sur l'étable couvert en ardoise. Un troisième bâtiment servant d'étable aux vaches, une écurie à côté et deux toits à porcs, grenier sur le tout couvert en tuile creuse et une loge couverte en bruyère. En 1813, les trois bâtiments sont parallèles et sont semblables en 1846. Aujourd'hui, la maison est placée dans l'axe d'une vaste cour ouverte délimitée par deux bâtiments de dépendances qui se font face. Ces dépendances sont pour l'essentiel du XIXe siècle. La maison a conservé des éléments qui peuvent remonter au XVIIIe siècle.

Période(s) principale(s) : 17e siècle, 19e siècle

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; silex ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

État de conservation : menacé, mauvais état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Annexe 1

Domaine de Mervé en 1694 (Archives départementales de Maine-et-Loire. 1 B 938).

Et le vendredy vingt quatrisme des d. jour et an, nous experts sus d. sommes avec mon d. Sr le lieutenant général transportez environ les sept heures de la matinée sur le lieu et mestairye du Grand aulneau scittuée en la d. paroisse de Luché exploitée à tiltre de sous ferme par René Panchèvre aux logements de laquelle nous avons remarqué qu'à la chambre principale à cheminée, les jambages d'icelle cheminée sont usé de vétusté, qu'il fault reseper le contre feu et refaire le foyer de pierre froide et les d. jambages, dont il y a une courge de pierre rompue, qu'il fault remettre une poultre en la place d'une qui est rompue au plancher de dessus la d. chambre et qui est soutenue par deux estays de la longueur de 27 pieds et rebarer tant les portes de la d. chambre que celle de la boulangerie qui est au bout et refaire le sillet de la porte d'entre icelle boulangerie et la d. chambre, et y mettre un doublage à la porte qui répond de la d. chambre à une autre chambre y joignant et réparer la serrure et y mettre une clef, et mettre à une porte qui répond de la d. chambre sur la rue un verrouil en place d'un qui manque avec un crampon en pierre, qu'entre les greniers il y a une ouverture où il paroist par deux gonds qui y restent, qu'il y a esté mis quelques fois une porte et qu'il n'y a aucunes enfeillures aux potaux d'huissierie ny marque d'aucune ferrures de fermeture, que soub le pan de collombage d'entre les d. chambres il fault une seuille de vingt quatre pieds en place d'une qui est pourie avec un poteau d'estaché de sept pieds de hauteur, quoy faisant sera nécessaire de refaire quatre toises de terrasses et refaire huit toises des murs de contour de la d. maison dont partye sont tombéz et le surplus menasse ruisne en reseper et regarnir quelques autres endroits où il y a des trous et lizardures, desquelles réparations ne pourront raporter le temps de leurs commencements, et refaire la verge de l'effumoir du four dans la haulteur de cinq pieds où elle est rompue, à la grange est nécessaire de reprendre le pied des murs du costé des rües, à la fenestre du pignon, seillet et autres lizardures, le tout dans lestendüe de deux toises, sur le grenier il y a un tirant qui est sorty de son enfouillure et est nécessaire d'y mettre un estrier de fer pour l'empescher de sortir tout à fait de dessus la sablière, et à l'autre bout de la d. grange, il fault une traverse de charpente de cinq à six pieds au bas de l'ouverture de fenestre qui y est, à l'estable sont deux vieilles portes de nulle velleur en place des quelles il y fault remettre deux aultres, et au dedans d'ycelle estable il paroist qu'il y a eu autrefois une séparation de collombage et terrasse contenant environ trois toises qui a bruslé, et est nécessaire po' la séparation de la d. estable de la refaire, ne pouvont scavoir de quand est l'incendye du pan, plus refaire un des arrestiers en reseper autre avec quelques autres ruptures, le tout à l'estimation d'une toise et demye, et qu'à la charpente de couverture il fault un chevron d'environ quinze pieds sur le pignon, à l'égard des couvertres de tous les d. logements tant d'ardoise, que de thuille et bardeau, il est nécessaire de relever à l'estimation de six toises en divers endroits rechausser le surplus de la couverture de thuille contenant environ vingt toises et à l'estimation de deux cents d'ardoises et un cent de bardeau en différents endroits avec à l'estimation de cent pieds de chaulatte [# au devant sont des toits à porcs dont la couverture de bourre est entièrement tombée contenant quatre toises] pour toutes lesquelles réfections et réparations faire et fournir de matièrres, il appartient la somme de cent cinquante livres CL #

Au derrière de la d. maison est un jardin contenant à l'estimation de demy journau

Item les pièces des fromenteaux contenant huit journaux ou environ

La pièce de la petite Béguinière contenant six journaux ou environ,

La pièce demy aoust contenant vingt quatre journaux y compris le clotteau y joignant apellé le Grand Clotteau ou environ,

La grande pièce joignant à celle demy aoust contenant 25 journaux ou environ,

La pièce des portinaux contenant huit journaux ou environ,

Une petite ouche apellée le chenevrau contenant demy journau,

Item la pasture de la Grande Béguinière contenant dix journaux ou environ, y compris un autre pastureau en buissons apellé les Bouroux

Plus la grande pasture contenant sept journaux ou environ,

Plus le petit parc contenant deux journaux ou environ

Item, la Grande pré du Grand Aulneau et la petite pré contenant ensemble douze journées de faucheurs

Laquelle mestairye nous avons estimée valloir en fond la somme de 6300 livres VI M. IIIC #

Et de revenu annuel par années commencées depuis la d. année 1662 jusques en l'année 1694 la somme de trois cents livres IIIC #

Et n'avons trouvé sur la d. mestairye aucun arbre de futayes fors une vingtaine de laistaux en une des pastures qui sont à grosseur de jambe, et n'avons aussy veu aucune marque qu'il y ait eu de bois de futaye sur la d. mestairye.

Annexe 2

Archives départementales de la Sarthe. 1 Q 434.

26 fructidor an 2, n°96 : le lieu du Grand Aulneau situé commune de Luché provenant de Benjamin Lamotte d'Aubigné émigré tel qu'en jouit à titre de ferme la citoyenne veuve René Lespine par bail expié le 1er mai 1793 (vieux stile) pour le prix de 400 £ en deniers et des subsides évaluées 31 £ 16 sols.

Le dit bien consiste en un corps de bâtiment composé de deux chambres à feu dont une sert de boulangerie d'une autre chambre à côté de la dite chambre grenier sur le tout et couvert en ardoise.

Plus une autre bâtiment servant de grange et d'étables aux bœufs, grenier sur la dite étable, le tout couvert en ardoise ;

Plus un autre bâtiment servant d'étables aux vaches, une écurie à côté et deux toits à porcs, grenier sur le tout, couvert en tuille creuse au bout une loge couverte en brière,

Plus le jardin et la cour contenant environ un journal joignant d'un côté au nord la maison et la pièce cy après confrontée, d'autre côté au midy, au levant les terres de la dite ferme, au couchant un petit cloteau dépendant du dit lieu, Plus une pièce de terre nommée la Grande Pièce contenant 18 journaux ou environ, joignant d'un côté au levant l'allée du cy devant château de Mervé à aller à Thorée, d'autre côté au couchant la terre de la dite ferme, au nord, le verger du dit château, au midy au chemin à aller de la ferme à la susdite allée ;

Plus un petit cloteau contenant un demi journal ou environ joignant d'un côté au levant le dit jardin et la cour d'autre côté au couchant un petit chemin d'exploitation, au midy les terres de la dite ferme, au nord un autre chemin d'exploitation ;

Plus une autre pièce de terre contenant 18 journaux ou environ, joignant d'un côté au levant la susdite grande pièce, d'autre côté au couchant le chemin d'exploitation pour aller au parc de la dite ferme, au nord, le verger et l'allée du Petit Bois du ci devant château, au midy un chemin d'exploitation pour les terres de la dite ferme ;

Plus la pièce nommée le Champ du Portineau contenant 8 journaux ou environ joignant d'un côté au nord les prés de la dite ferme, d'autre côté au midy encor les dits prés, au couchant les susdits prés, au levant la pièce cy dessus confrontée ;

Plus le Grand Parc contenant six journaux ou environ, dont une partie est en terre labourable joignant d'un côté au midy une fillière de séparation avec le parc de la Poiserie, d'autre côté au nord la grande pièce cy dessus confrontée, au levant le petit parc de la dite ferme, au couchant un petit pré de même lieu ;

Plus le petit fromenteau contenant trois journaux ou environ, joignant d'un côté au nord, un chemin d'exploitation pour les terres de la dite ferme, d'autre côté au midy, le grand parc, au levant le petit parc, au couchant un chemin d'exploitation,

Plus un morceau de terre nommée le Fromentau contenant 14 journaux joignant d'un côté au nord, le jardin, d'autre côté au midy, les terres cy dessus confrontées, au levant le parc long, au couchant un chemin d'exploitation ;

Plus un morceau de terre nommé le petit Parc long contenant demi journal joignant d'un côté au midy, la terre nommée le Fromenteau, d'autre côté au nord, le petit parc du dit lieu, au levant la pâture nommée le Bouron, au couchant une fillière de séparation ;

Plus une pièce de terre nommée la Blinière contenant 6 journaux ou environ, joignant d'un côté au nord le petit chemin qui conduit à l'allée de Mervé à Thorée, d'autre côté au midy, la terre nommée la Genetière cy après confrontée, au levant la terre nommée le Bourois, au couchant le Fromentau ;

Plus un morceau de terre nommée la Genetière contenant 4 journaux ou environ, joignant d'un côté au nord un chemin d'exploitation, d'autre côté au midy l'allée Mervé à Thorée, au levant la pièce des Genières cy après confrontée, au couchant la sus dite pièce de la Blinerie ;

Plus un morceau de terre nommée la Genières contenant deux journaux ou environ, tant en terre labourable qu'en pâture, joignant d'un côté au midy, un pré dépendant de la ferme de Bourg Nouveau, d'autre côté au nord l'allée de Mervé à Thorée, au couchant la susdite pièce de la Blinerie, au levant la susdite terre de la Genetière ;

Plus le petit parc contenant un journal et demi ou environ, joignant d'un côté au levant le Fromenteau, cy dessus confronté, d'autre côté au couchant une fillière de séparation des parcs de la Poiserie, au midy le grand parc de la dite ferme, au nord le petit Fromenteau ;

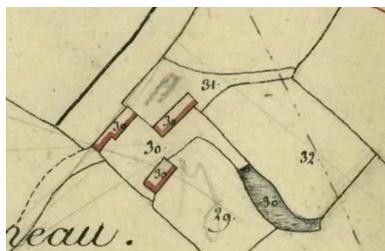
Plus le parc nommé le Bouru contenant un journal et demi ou environ joignant d'un côté au nord la susdite pièce de la Blilnerie, d'autre côté au midy le pré de la ferme de Bourg, Nouveau, au levant une fillière de séparation d'avec les marais de la Poiserie, au couchant le petit parc long cy dessus confronté ;

Plus la Grande Prée contenant 7 hommées ou environ joignant d'un côté au nord la rivière du Loir, d'autre côté au midy les terres de la dite ferme du Grand Auneau, au levant le petit pré qui oint le petit Bois de Mervé, au couchant la prée du Portineau cy après confrontée ;

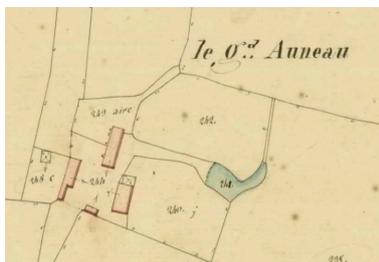
Plus la Prée nommée la prée du Portineau contenant 5 hommées ou environ joignant d'un côté au nord la rivière du Loir, d'autre côté au midy la terre du Portineau cy dessus confrontée, au levant une fillière de séparation, au couchant la prée de la ferme de la Poiserie ;

Plus un petit pré contenant deux hommées ou environ joignant d'un côté au nord la susdite terre du Portineau d'autre côté au midy la grand parc cy dessus confronté, au levant une fillière de séparation, au couchant la pièce cy dessus confrontée.. ;
Adjugée 30200 £ par le citoyen Brossier

Illustrations



Plan, 1811, H1 : tous les bâtiments sont parallèles.
IVR52_20047205905NUCA



Plan, 1846, F2.
IVR52_20047201714NUCA



Vue d'ensemble prise du sud (carrières Point P).
Phot. David Huard
IVR52_20047205711NUCA



Maison d'habitation : façade sur cour.
Phot. David Huard
IVR52_20047205716NUCA



Maison d'habitation :
cheminée à hotte droite.
Phot. David Huard
IVR52_20047205713NUCA



Dépendances à gauche dans la cour.
Phot. David Huard
IVR52_20047205712NUCA



Dépendances à droite dans la cour.
Phot. David Huard
IVR52_20047205715NUCA



Dépendances à gauche dans la
cour : écuries au bout du hangar.
Phot. David Huard
IVR52_20047205714NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maisons et fermes de l'aire d'étude du Lude (IA72002016)

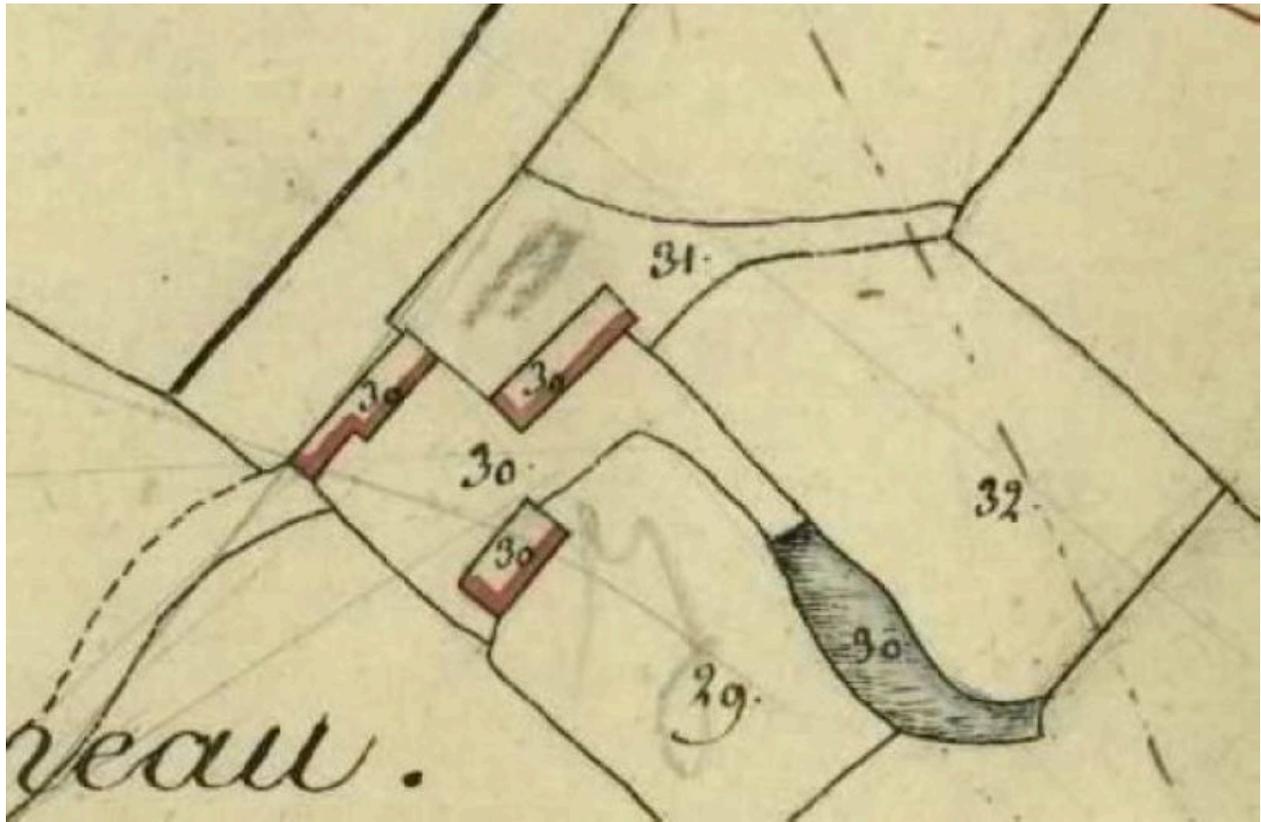
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Château de Mervé (IA72000893) Pays de la Loire, Sarthe, Luché-Pringé, Mervé

Auteur(s) du dossier : Christine Toulhier

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan, 1811, H1 : tous les bâtiments sont parallèles.

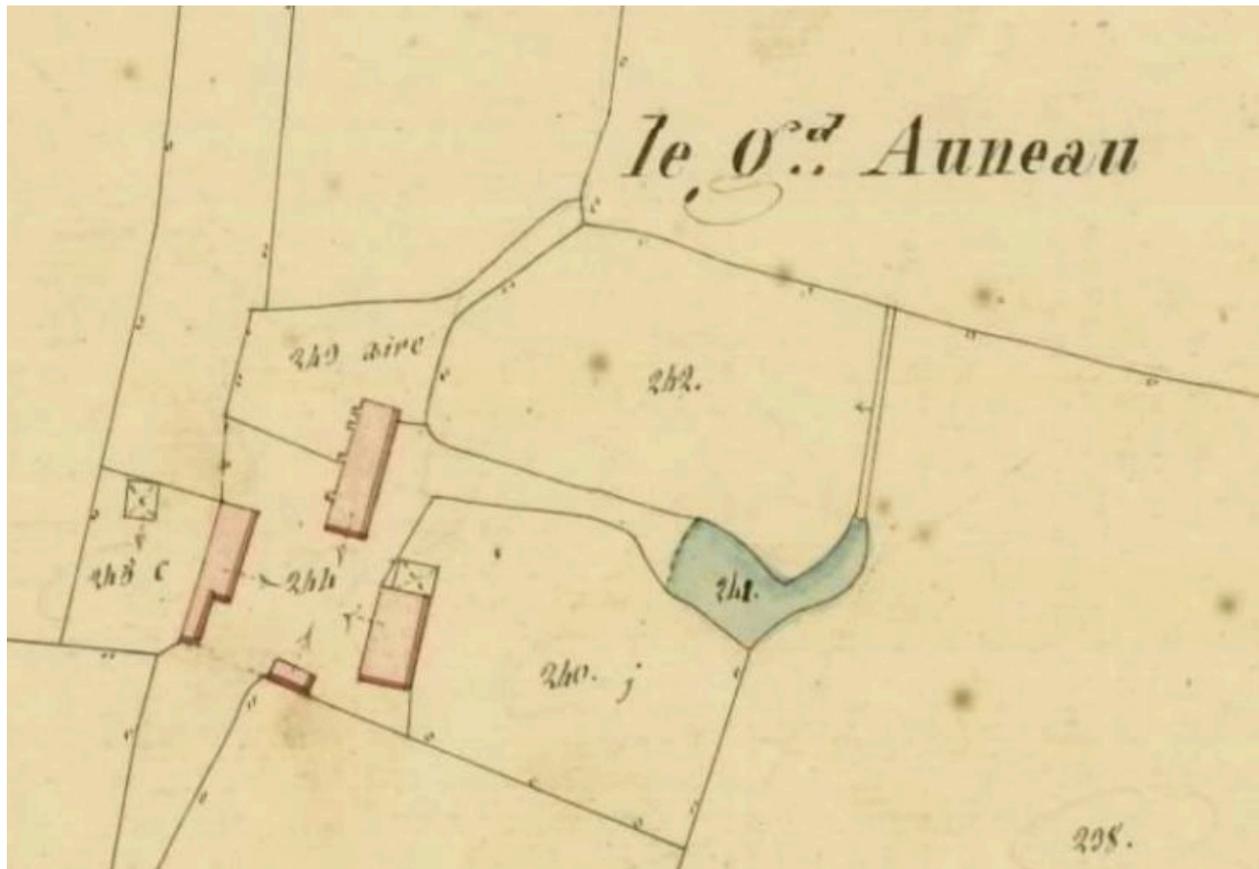
Référence du document reproduit :

- Plan cadastral de 1811, H1, échelle 1/2500e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\177\015).

IVR52_20047205905NUCA

(c) Conseil départemental de la Sarthe

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, 1846, F2.

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral de 1846, F2, échelle 1/2500e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\177\140).

IVR52_20047201714NUCA

(c) Conseil départemental de la Sarthe

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du sud (carrières Point P).

IVR52_20047205711NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison d'habitation : façade sur cour.

IVR52_20047205716NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison d'habitation : cheminée à hotte droite.

IVR52_20047205713NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendances à gauche dans la cour.

IVR52_20047205712NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendances à droite dans la cour.

IVR52_20047205715NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendances à gauche dans la cour : écuries au bout du hangar.

IVR52_20047205714NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation